

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1886

PRÉSIDÉE

PAR M. CARO

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVI

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1886.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1886 :

Discours sur BEAUMARCHAIS.

Le prix, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi partagé :

1° Un premier prix de la valeur de 2,500 francs a été décerné à l'ouvrage inscrit sous le n° 15, portant pour épigraphe :

LE COMTE. — Une réputation détestable!

FIGARO. — Et si je vau mieux qu'elle! Y a-t-il beaucoup de seigneurs qui puissent en dire autant?

(Mariage de Figaro, acte III, scène v.)

dont l'auteur est M. DE LESCURE.

2° Un deuxième prix de la valeur de *quinze cents francs* à l'ouvrage inscrit sous le n° 19, portant pour épigraphe :

La fatuité n'était qu'à la surface.

(SAINT-BEUVE.)

dont l'auteur est M. ÉMILE TROLLIET, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille francs* chacun :

A M. GABRIEL SÉAILLES, auteur d'un ouvrage intitulé :
Essai sur le génie dans l'art, 1 vol. in-8° ;

A M^{me} FRANÇOIS DE JULLIOT, auteur d'un ouvrage intitulé :
Terre de France, 1 vol. in-12.

Quatre prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. l'abbé JOSEPH ROUX, auteur d'un ouvrage intitulé :
Pensées, 1 vol. in-12 ;

A M. LÉON ROCHES, auteur d'un ouvrage intitulé :
Trente-deux ans à travers l'Islam (1832-1864), 2 vol. in-12

A M. l'abbé ÉLIE MÉRIC, auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant la Révolution*, 2 vol. in-8°;

A M. le baron E. DE MANDAT-GRANCEY, auteur d'un ouvrage intitulé : *Dans les Montagnes Rocheuses*, 1 vol. in-12.

Six prix de mille francs chacun :

A M. ÉMILE GANNERON, auteur d'un ouvrage intitulé : *l'Amiral Courbet*, 1 vol. in-12 ;

A M. LÉON ALLARD, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Vies muettes*, 1 vol. in-12 ;

A M. LOUIS MORIN, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Cabaret du Puits sans Vin*, 1 vol. in-8°;

A M. A. GENNEVRAYE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Trop riche*, 1 vol. in-12 ;

A M. le général AMBERT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Récits militaires*, 4 vol. in-8°;

A M^{me} JEANNE CAZIN, auteur d'un ouvrage intitulé : *l'Enfant des Alpes*, 1 vol. in-12.

Deux médailles d'or sont décernées à deux poètes :

M. AUGUSTE DORCHAIN, auteur d'une comédie en quatre actes en vers, intitulée : *Conte d'Avril*;

M. LOUIS LEGENDRE, auteur d'une comédie en un acte en vers, intitulée : *Cynthia*.

PRIX GOBERT.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. PAUL THUREAU-DANGIN, pour le troisième volume de l'*Histoire de la monarchie de Juillet*.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. FRANCIS DECRUE, pour son ouvrage intitulé : *Anne de Montmorency*, 1 vol. in-8°.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs*, à M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Huguenots et les Gueux*, 6 vol. in-8°;

2° Un prix de *quinze cents francs*, à M. RENÉ STOURM, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Finances de l'ancien régime et de la révolution*, 2 vol. in-8°;

3° Un prix de *mille francs*, à M. DUBÉDAT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire du parlement de Toulouse*, 2 vol. in-8°.

PRIX THIERS.

Le prix Thiers, de la valeur de *trois mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs*, à M. BARTHÉLEMY POCQUET, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Origines de la révolution en Bretagne*, 2 vol. in-12 ;

2° Un autre prix de *quinze cents francs* est partagé également entre les deux ouvrages suivants :

François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV (1604-1606), par M. MIRON DE L'ESPINAY, 1 vol. in-8, et *l'Histoire des persécutions au troisième siècle*, par M. PAUL ALLARD, 1 vol. in-8°.

PRIX BORDIN.

L'Académie a décidé que le prix BORDIN serait décerné par portions égales :

A M. le comte DE REISET, auteur d'un ouvrage intitulé : *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, 2 vol. in-4° ;

A M. CH. BÉNARD, auteur d'un livre intitulé : *la Philosophie ancienne*, 1 vol. in-8° ;

A M. le comte DE BAILLON, auteur d'un livre intitulé : *Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, 1 vol. in-8°.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

L'Académie a décidé que le prix MARCELIN GUÉRIN, de la valeur de *cinq mille francs*, serait décerné par portions égales :

A M. GUSTAVE DESJARDINS, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Petit Trianon*, 1 vol. in-4°;

A M. JULES FAVRE, auteur d'une *Étude bibliographique et littéraire sur Olivier de Magny (1529-1561)*, 1 vol. in-8°;

A M. PETIT DE JULLEVILLE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les comédiens en France au moyen âge*, 1 vol. in-12;

A M. LÉOPOLD LIMAYRAC, auteur d'une *Étude sur le moyen âge*, 1 vol. in-8°;

A M. BOSCOWITZ, auteur d'un livre intitulé : *les Tremblements de terre*, 1 vol. in-4°.

PRIX LANGLOIS.

Le prix Langlois est ainsi réparti :

Un prix de la valeur de *deux mille francs* est décerné à M. BOUCHÉ-LECLERQ pour une traduction de l'*Histoire grecque de Curtius*, 5 vol. in-8°, et pour une traduction de l'*Histoire de l'hellénisme de Droysen*, 3 vol. in-8°;

Un prix de *mille francs* à M. TRAWINSKI pour la traduction d'un manuel d'archéologie intitulé : *la Vie antique des Grecs et des Romains*, de MM. Guhl et W. Koner, 2 vol. in-8°.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix ARCHON-DESPÉROUSES, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs*, à M. NADAULT DE BUFFON, pour la publication de la *Correspondance de Buffon, de 1729 à 1788*, 2 vol. in-4°;

2° Un prix de *quinze cents francs* à M. VAN HAMEL pour la publication, avec notes et glossaire, des romans de *Carité* et *Miserere*, poèmes de la fin du XII^e siècle;

3° Un prix de *mille francs* à M. PAUL RISTELHÜBER, auteur d'une édition nouvelle des *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé par Henry Estienne*, 2 vol. in-8°.

PRIX VITET.

Ce prix est cette année de *sept mille sept cents francs*.

Il est ainsi réparti :

1° Un prix de *cinq mille francs*, à M. PIERRE LOTI (JULIEN VIAUD);

2° Un prix de *deux mille sept cents francs*, à M. JULIEN DAILLIÈRE.

PRIX MAILLÉ-LATOUR-LANDRY.

L'Académie a décerné ce prix à M. CONSTANT AMÉRO, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Tour de France d'un petit Parisien*, 3 vol. in-12.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a partagé également ce prix entre M. ERNEST D'HERVILLY, M. ALPHONSE DE LAUNAY et M^{lle} GABRIELLE D'ARVOR (M^{lle} *Élisabeth* ISNARD DE BELLEY).
